

## DÉLÉGATION ACADÉMIQUE A L'ACTION CULTURELLE

DAAC/05-335-27 du 5/12/05

### **NOTE D'ORIENTATION CONCERNANT LA POLITIQUE ACADEMIQUE EN MATIERE DE POLES NATIONAUX DE RESSOURCES (PNR), CONFORMEMENT A LA CIRCULAIRE N°2002-087 DU 22-4-2002**

Destinataires : Mesdames, Messieurs, les IA-DSDEN, IA-IPR, IEN-ET et IEN,  
Mesdames, Messieurs, Les chefs d'établissement

Affaire suivie par : M. COSTE Tel : 04 42 95 29 46 Fax : 04 42 95 29 71

Un Comité de pilotage académique animé par M. Roland Calderon, délégué académique à la formation et à l'innovation pédagogique et Mme Chantal Ohanessian, déléguée académique à l'action culturelle a été constitué pour proposer des objectifs académiques et une procédure pour l'année 2005-2006 relatifs au programme des PNR arrêté au niveau national. Suite aux critères déterminés par le Comité, un classement des PNR a été proposé en fonction des spécificités de l'académie d'une part et des priorités nationales et académiques d'autre part.

***Les propositions de formation ont donc été étudiées dans un premier temps selon trois axes :***

1) domaines prioritaires :

- maîtrise de la langue
- ouverture internationale
- culture scientifique
- patrimoine
- chant choral

2) domaines à développer :

- danse
- arts du cirque
- design

3) domaines complémentaires

***Ce classement a été ensuite croisé avec quatre priorités :***

- 1) la transdisciplinarité
- 2) les échanges inter cycles et inter degrés
- 3) le développement des actions existantes et particulièrement celles destinées aux publics éloignés des entrées culturelles
- 4) l'intégration des jeunes handicapés

**Compte tenu de ces différents critères et des propositions du Comité de pilotage, j'ai retenu dans le catalogue de propositions PNR 2005-2006 les actions suivantes :**

- **ville, architecture patrimoine :**  
« carrefour d'éducation à la ville et à l'architecture... » en page 10
- **cirque :**  
« arts du cirque : enjeux... » en page 10
- **arts plastiques :**  
« paysages partagés : territoires en jeu » en page 11
- **cinéma :**  
« l'éducation à l'image en Europe » en page 12
- **culture scientifique :**  
« le texte et l'image au service de la promotion des sciences » en page 13
- **danse :**  
« formation interministérielle pour l'enseignement de spécialité danse... » en page 15  
« la création contemporaine en danse... » en page 15
- **design :**  
« les desseins du design... » en page 17
- **littérature :**  
« création artistique et livres pour la jeunesse... », en page 18  
« musique, cinéma et écritures contemporaines » en page 19
- **musique :**  
« chantier des profs... », en page 20  
« polyphonies du sud de la France... » en page 21
- **patrimoine :**  
« la ville antique », en page 21  
« patrimoine et culture scientifique » en page 22  
« rencontres européennes autour de l'archéologie » en page 23
- **photographie :**  
« photographie: image artistique, pratique populaire... » en page 25
- **théâtre :**  
« à quoi sert un théâtre en Europe... », en page 27  
« la régie comme entrée pour les écritures contemporaines... » en page 29

Les candidatures ne pourront porter que sur cette liste de stages. Elles sont par ailleurs réservées aux personnes ressources de l'académie (formateurs de formateurs). Ces personnes devront ensuite mettre à disposition les informations recueillies au service des équipes pédagogiques, notamment par un affichage sur le site web de l'académie.

Les candidatures seront transmises à mes services (DAAC), par la voie hiérarchique 6 semaines au moins avant la date limite d'inscription, à l'intention de J-G Coste chargé du suivi du dossier. Après validation, les ordres de mission des candidats retenus seront directement envoyés par mes services (DIFOR) aux intéressés.

Sauf exception, deux candidatures seront retenues par stage.

*Signataire : Jean-Paul de GAUDEMAR, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités.*